

REGLEMENT DU SUPER SPRINT DU MOUFIA

Le dimanche 8 mai 2016 à la piscine du Moufia

Type de compétition : compétition d'animation

La compétition est ouverte aux licenciés FFN et aux non licenciés sur présentation d'un certificat médical de non-contre indication à la natation course.

Lieu : Piscine du Moufia, 7 allée des Kentias, Sainte-Clotilde

Équipements : bassin de 25 m ; 5 couloirs; chronométrage manuel et électronique ; bassin de récupération ; infirmerie (oxygénothérapie, DSA).

Gestion informatique : assurée par le Moufia Aquatik

Inscriptions :

- Inscription des **non licenciés : du 1^{er} avril au 23 avril** : 64 femmes/64 hommes maxi. (Fiche d'inscription ci-dessous)

- Inscription des **licenciés : du 25 au 30 avril** : 64 femmes/64 hommes maxi. (via extranat Pocket)

Attention : maxi 10 F et 10 H par club et 1 officiel par club

Aucune inscription ne sera prise sur place le 8 mai 2016

Catégories :

14-15 ans : minimes

16-17 ans : cadets

17-20 ans : juniors

21 à 29 ans : seniors

30 à 39 ans : masters 1

40 à 49 ans : masters 2

50 et plus : masters 3

Date et heure de l'accueil des participants : 1 heure avant le début de la première épreuve.

Le programme de la journée sera remis à chaque participant.

Médical : présence d'un médecin.

Détail des épreuves : 25 m nage libre.

Chaque inscrit participera au minimum à deux courses.

Jury : le jury est constitué par l'organisateur selon les règles FFN. La date limite pour la transmission par les clubs de la liste des officiels à l'organisateur est fixée au 3 mai.

Récompenses (gérées par l'organisateur) :

Seront récompensés les trois premiers par catégorie d'âge :

Minimes (F et G), cadets (F et G), juniors (F et G), seniors (F et G), masters 1 (F, G), masters 2 (F, G), Masters 3 (F, G)

Non licenciés (+ lots) (F, G)

Trophée + des lots pour les 3 premiers au Scratch (F et G)

Les réclamations seront examinées immédiatement par une commission composée du président du Moufia Aquatik ou son représentant, du chef chronométreur et d'un représentant du CRN.

Assurance : Le Moufia Aquatik est couvert en tant qu'organisateur par une assurance Responsabilité Civile souscrite auprès de la MAIF. Les licenciés sont couverts en individuelle accident par leur licence FFN. Pour les non licenciés, il leur incombe de s'assurer personnellement en individuelle accident.

Super sprint du Moufia le 8 mai 2016

A RETOURNER IMPERATIVEMENT AU PLUS TARD LE 23 avril 2016

Par mail : secretariatmoufiaquatik@gmail.com

Ou par voie postale : *Moufia Aquatik, 7, Allée des Kentias, 97490 Sainte-Clotilde*

NOM:..... Prénom Age :

VILLE :

MASCULIN

FEMININ

E-mail :..... Tel :

* Pour les non licenciés FFN, un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la natation course datant de moins d'un an est obligatoire

*Pour les mineurs, l'autorisation parentale ci-dessous.

Je soussigné (e)..... autorise ma fille /mon fils à participer au super sprint du Moufia le 8 mai 2016.

Fait à Le2016 Signature :